

RMS +

POLOGNE
AVIATION
HISTOIRE MILITAIRE
MUNITIONS & EXPLOSIFS

Revue Militaire Suisse



www.revuemilitairesuisse.ch

Numéro 05 - 2024



3 Editorial
Col Dominik Knill

4 La Pologne, futur leader européen en matière de politique de défense : Une orientation cohérente
Col Markus Widmer

7 Les forces armées polonaises se préparent à une éventuelle opération défensive de l'OTAN
Général de brigade Tomasz K. Kowalik, PhD

11 L'OTAN après le sommet de Washington de 2024 : Priorités pour la Pologne
Dominik P. Jankowski

15 Aspects de l'évolution récente de la sécurité et de la stratégie de la Pologne
Col Maciej Zaborowski

20 Le VBCI polonais Borsuk
Plt Christophe Tymowski

22 La Pologne se renforce militairement avec l'achat de 96 hélicoptères AH-64E Apache
Plt Christophe Tymowski

24 Le professeur François Naville : Un Genevois à Katyn
Of spéc Claude Bonard

26 Militaire polonais internés en Suisse le 19 juin 1940
Of spéc Claude Bonard

27 L'armée polonaise en 1939
Of spéc Claude Bonard

28 La surprenante résilience de la Russie
Professeur (h.c.) Olivier Védrine

30 Un regard sur les conflits de haute intensité : La machine infernale
Chaouki Triai

32 F-35, reprise des livraisons avec le Technology Refresh-3
Pascal Kümmerling

33 F-35, accord entre le DDPS et les communes de la Broye
Pascal Kümmerling

35 Air 2030, l'IRIS-SLM reste en course
Pascal Kümmerling

37 Le secteur aérospatial et les (nouveaux) risques : Comment s'y prendre ?
Daniel Stanislaus Martel

40 L'intelligence artificielle et le secteur aérospatial – aubaine ou risque ?
Daniel Stanislaus Martel

42 Aérospatiale civile : Adieu, ordre post-covid, bienvenue, monde d'après
Daniel Stanislaus Martel

45 La présence humaine dans l'espace – Scientifique ou militaire ?
Daniel Stanislaus Martel

48 De la Suisse à la Lune : Des légendes de l'espace réunis à Zurich
Lt Bastien Zbinden

49 La sécurité pyrotechnique et sa privatisation
Jimmy Chebab

53 L'évacuation de l'ancien dépôt de munitions de Mitholz
Col EMG Nicolas Weber

56 Large soutien militaire pour le mémorial de l'armée suisse
Fabienne Meyer

57 Professionnalisme et innovation sont essentiels dans la Police militaire
Lt col Christoph Merki

58 La guerre du Sonderbund : Aspects militaires
Adrien Fontanellaz & David Auberson

60 La constitution fédérale de 1874 : Un moment charnière de l'histoire suisse
Olivier Meuwly

62 D'une armée de contingents cantonaux à une armée fédérale 1817-1907
Col EMG Pierre Streit

Extrait des statuts :¹

- Art 1 La Société Suisse des Officiers est une association au sens des articles 60 et suivants du Code civil suisse (CCS).
Art. 2 La SSO est l'organisation faîtière des sociétés suisses d'officiers et a pour but de
- représenter les officiers et leurs intérêts dans le cadre de la politique de sécurité suisse.
 - promouvoir une armée efficace du point de vue des effectifs, de l'organisation, de l'équipement, de l'instruction et de la conduite.

¹ <https://www.sog.ch/fr/la-ssso/a-propos-de-nous/documents>

Impressum

Rédacteur en chef:

Col EMG Alexandre Vautravers

alexandre.vautravers@revuemilitairesuisse.ch

Rédacteurs adjoints:

Lt col EMG Julien Grand
Cap Jean-Marc Spothelfer, correcteur
Plt Christophe Tymowski

Lt Philippe Lörtscher
Lt Mireille Ryf
Of spéc Lena Rey
Of spéc Olivier Reymond

Membres du comité:

Président Div Mathias Tüscher
Vice-président Col Christian Rey
Administrateur M. Hubert Varrin
SMG Col EMG Denis Mastrogiacom
SVO Col EMG Christophe Gerber
SNO Maj Sébastien Marti
SOVR Cap Tobias Meyer
SFO Maj Henri Lanthemann
SJO Lt col EMG Edouard Vifian
SCBO Col Francesco M. Rappa

mathias.tuescher@revuemilitairesuisse.ch
info@reygroup.ch
administration@revuemilitairesuisse.ch
d.mastrogiacom@smg-ge.ch
christophe.gerber@elca.ch
president@ofne.ch
tob.meyer@bluewin.ch
henri.lantheimann@sfo-fog.ch
edouard.vifian@vtg.admin.ch
francesco@rappa.ch

Administration, abonnements et publicité:

Association de la Revue militaire suisse (ARMS)
Avenue Général-Guisan 117, 1009 Pully
Tél. +41 21 729 46 44
e-mail : info@revuemilitairesuisse.ch
Compte postal: ARMS, 1009 Pully, PostFinance CH84 0900 0000 1000 5209 7

Mise en pages et impression : PCL Print Conseil Logistique SA, rue du Marais 17, 1020 Renens

ISSN 0035-368X

La Revue militaire suisse (RMS) est un organe de publication officiel de la Société suisse des officiers. Elle appartient aux sections cantonales de Suisse romande et de Berne. Elle est éditée par l'Association de la Revue militaire suisse (ARMS). Le but de la RMS est, notamment, de faciliter l'échange sur les problèmes militaires et de développer les connaissances et la culture générale des officiers. Les textes publiés expriment la seule opinion de leurs auteurs. La RMS est ouverte à toutes les personnes soucieuses d'œuvrer de façon constructive au bien de la défense générale.

Div Mathias Tüscher, Président de l'ARMS



Quels défis mondiaux, quelles réformes et enfin quels moyens, quelles mesures et quelles coopérations pour notre armée? Comment se positionner dans un temps d'incertitude, où la plupart de nos voisins s'engagent ou se préparent à la guerre?

«Nous nous informons, partageons nos connaissances et corrigeons les demi-vérités et les contre-vérités».
SOG/SSO/SSU

Editorial

En propre : Attentes envers la SSO

Col Dominik Knill

Président, Société suisse des Officiers (SSO)

La Société Suisse des Officiers (SSO) défend les intérêts de ses membres auprès du public et de la politique. Les officiers actifs et anciens des sociétés d'officiers cantonales ou spécialisées attendent de la SSO un engagement fort en faveur d'une armée de milice complète et capable de se défendre, même si le comité de la SSO ne peut pas demander l'avis des différentes SO sur toutes les questions de fond avant de se prononcer publiquement.

Depuis sa fondation en 1833, la SSO est un organe central et reconnu pour les préoccupations des officiers et de l'armée. En tant que société, elle doit conserver son indépendance politique et financière. Ce n'est qu'ainsi qu'elle peut agir de manière crédible en matière de politique de sécurité et participer activement au développement de l'armée. La proximité avec le DDPS est voulue, mais elle ne doit pas conduire à des préjugés, à un parti pris et à un manque d'esprit critique. La SSO ne doit pas être un porte-parole auxiliaire de l'administration, de l'armée ou des parlementaires qui veulent également une armée forte. La SSO n'est pas non plus une association d'activistes qui agit à côté de la réalité avec des slogans polémiques et des revendications exagérées. Il ne serait pas bon pour la perception de la SSO à l'extérieur que les officiers s'empêchent dans des contradictions en raison de conflits d'intérêts. Une force centrale de la SSO est sa structure fédéraliste avec des sociétés d'officiers cantonales et spécialisées. Les sociétés d'officiers recommandent et soutiennent les parlementaires favorables à l'armée avant les élections et les votations. C'est justement lors d'affaires importantes concernant l'armée au Parlement qu'il est avantageux de connaître personnellement les représentants du peuple et de pouvoir les soutenir dans les questions complexes de l'armée. Il s'agit de consolider et de développer encore davantage cette symbiose.

Critique et constructif - Une question de distance

La défense des intérêts et le lobbying, dans le sens positif du terme, est l'une des tâches principales de la SSO lorsqu'il s'agit de défendre avec force les intérêts de l'armée au sein de la population et de la politique. Cela n'est pas possible sans s'engager clairement en faveur de la cause et sans combattre avec véhémence les interventions hostiles à l'armée. Les rapports sur la politique de sécurité sont des prises de position du Conseil fédéral, ils doivent servir d'explication et de guide pour son action future en matière de politique de sécurité. Au service du progrès de la politique de sécurité, il est par exemple aussi du devoir de la SSO d'attirer l'attention sur les limites, voire les dangers d'une conception orthodoxe de la neutralité ou de poser des questions critiques sur la cohérence de nos conceptions de la coopération militaire.

Dans le même ordre d'idées, il est du devoir de la SSO de poser la question de savoir ce que le DDPS et l'armée comptent faire si le Parlement n'approuve pas les finances de l'armée dans la mesure où l'armée estime qu'elles sont au minimum nécessaires. Pointer du doigt ceux qui ont voté «faux» et évoquer avec défiance la fin imminente de l'armée de défense n'est ni intelligent, ni judicieux, ni utile, ni crédible. Se poser la question du fameux «plan B», ce n'est pas faire preuve de défaitisme, mais de responsabilité. Il s'agit également d'assainir le système de l'obligation de servir, domaine dans lequel le Conseil fédéral et le Parlement ont jusqu'à présent fait preuve de plus de sens du pathos que de détermination à trouver des solutions viables. Sur cette question, la SSO doit-elle hurler avec les loups fédéraux et exiger l'obligation de servir dans la sécurité, qui, à y regarder de plus près, ne fait sans doute que masquer ou déplacer le problème, ou doit-elle exiger avec obstination la réintroduction de l'examen de conscience, abandonné en son temps? N'est-il pas dans la nature de l'officier de milice de penser de manière critique et constructive et de prendre parfois ses distances par rapport au «business as usual»?

Comment la SSO doit-elle se présenter? Fréquemment, immédiatement, bruyante et criarde est une possibilité et correspond certainement aux attentes de ceux qui «veulent que cela soit dit». Bon pour les journalistes qui aiment les citations marquantes, mais peu adapté aux politiciens qui veulent discuter du contenu. Est-il opportun d'accuser à chaque occasion le Conseil fédéral de manquer à ses devoirs, l'armée de manquer de planification et le Parlement de trahir le peuple, simplement parce que, compte tenu de la situation financière, ils fixent des priorités qui ne tiennent pas suffisamment compte des préoccupations de la défense nationale? Les discussions politiques actuelles sur les finances de l'armée ont été une occasion suffisante pour se demander comment et si la SSO doit se positionner sur cette question qui est actuellement la plus urgente pour l'armée. Il est irritant de constater que le président/comité se voit parfois reprocher de ne pas assez dénoncer l'empaquetage au parlement ou d'intervenir à peine dans le débat sur le financement. Pourquoi le ferait-il?

Il est décisif de se présenter comme compétent, pertinent et réfléchi. C'est alors que la SSO sera invitée, écoutée et prise au sérieux. Le président de la SSO est convaincu que c'est la voie qui fera de la SSO un interlocuteur convaincant et crédible et qui promet ainsi le plus grand impact pour une défense nationale plus forte.

D. K.